



PUÉRICULTEUR·RICE EN PMI

LE DÉPARTEMENT RECRUTE DES PUÉRICULTEUR·RICES POUR SON SERVICE PMI

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Vous pouvez déposer votre candidature de préférence sur internet :

seinesaintdenis.fr/emploi-entrepreneuriat/
avec un CV et une lettre de motivation

à l'attention de :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DE LA SEINE-SAINT-
DENIS

PRHM - DRH

Equipe ERH2

93006 BOBIGNY CEDEX

Vous serez reçu·e pour un entretien en commission de recrutement. Celle-ci sera composée de responsables en ressources humaines et du service concerné.

MISSIONS

Vous travaillez dans l'un des centres départementaux de PMI auprès d'un public varié : parents et enfants de moins de 6 ans, futurs parents, femmes enceintes, adolescentes, assistant·e·s maternel·le·s. Vous exercez vos fonctions en tant que puéricultrice·rice de secteur au sein d'une équipe pluriprofessionnelle

- Prévention – dépistage – éducation à la santé – visites à domicile – consultations – bilan santé en école maternelle
- Participation à la vie du centre : consultations, permanence, animation
- Agréments et suivi des assistant·es maternel·les familiaux·ales
- Contribution à la protection de l'enfance
- Participation et développement de partenariats locaux
- Accueil et encadrement de stagiaires
- Participation aux projets portés par le service de PMI

COMPÉTENCES/ QUALIFICATIONS

- Diplôme d'État de puéricultrice·rice
- Expérience souhaitée

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

- Un accompagnement à la prise de fonction
- Une offre de formation tout au long de la carrière
- Des possibilités de mobilité et d'évolution
- Des avantages sociaux : mutuelle, chèques vacances, Comité des œuvres sociales (CDOS)...
- 37 jours de congés par an avec la possibilité de bénéficier de récupération de temps de travail et du Compte Épargne Temps.

ÉGALITÉ
LE DÉPARTEMENT
ENGAGÉ



seine · saint · denis
LE DÉPARTEMENT

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

La Seine-Saint-Denis, un territoire jeune et dynamique au cœur du Grand Paris

- Plus de 1,5 million d'habitant-e-s
- 40 communes
- L'un des plus jeunes départements français

La Seine-Saint-Denis a le plus fort taux de fécondité et de natalité de France métropolitaine :

- 2,5 enfants par femmes
- Près de 30 000 naissances par an

Avec le Grand Paris et l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, la Seine-Saint-Denis bénéficie de nombreux projets d'aménagement.

Le Département : une assemblée élue

- 40 conseillers et conseillères départementaux-ales
- Présidée par Stéphane Troussel

Un service public de proximité

- 8 000 agent-e-s
- Plus de 100 métiers différents

Des compétences variées

Collèges, voirie, parcs, eau et assainissement, environnement, actions culturelles et sportives, lutte contre les discriminations, aménagement du territoire, action sanitaire et sociale, protection de l'enfance, crèches départementales, protection maternelle et infantile...

Le service de protection maternelle, infantile de planification et d'éducation familiale (PMI/PF) de Seine-Saint-Denis

Un acteur au service de la santé des habitant-e-s

L'action de la PMI se situe à la croisée des champs médicaux, éducatifs, sociaux et psychologiques et plus particulièrement :

- en prévention précoce de proximité,
- par une approche globale de la santé.

Des missions fixées par la Loi

La PMI s'adresse à toutes et tous mais plus particulièrement aux :

- jeunes,
- femmes enceintes,
- parents avec enfants de moins de 6 ans,
- enfants confié-e-s à l'aide sociale à l'enfance,
- professionnel-le-s des modes d'accueil.

La PMI conduit et participe à des actions partenariales avec les maternités et services de néonatalogie, l'éducation nationale, la Caf, la CPAM, les villes, les services sociaux...

La PMI est un service entièrement gratuit pour les habitant-e-s, financé par le Conseil départemental.

Son organisation :

- 22 circonscriptions,
- 112 centres de PMI répartis sur tout le territoire,
- une équipe pluri-professionnelle (médecins, sages-femmes, puériculteur-riche-s, auxiliaires de puériculture, psychologues, psychomotricien-ne-s, éducateur-riche-s de jeunes enfants, conseiller-ère-s conjugaux-ales, assistant-e-s gestionnaires des modes d'accueil).

Le service est dirigé par un-e médecin chef-fe de service.

Un projet de santé publique PMI/PF 2019-2021

Le service de protection maternelle et infantile a engagé un projet de santé publique pour agir sur les déterminants de santé, maintenir et améliorer la santé de la population, dès la petite enfance.